

BIBLIOGRAPHIE

Xavier DAUMALIN, *Du sel au pétrole. L'industrie chimique de Marseille-Berre au XIX^e siècle*, Marseille, éd. Paul Tacussel, 2003, 160 p.

Poursuivant son exploration systématique de l'économie marseillaise du XIX^e siècle, X. Daumalin s'attaque cette fois au secteur chimique lourd dans un livre dense et fort bien illustré. Sa démarche, chronologique, distingue un premier demi-siècle de difficile émergence et un second demi-siècle avant la réorientation vers le pétrole. C'est l'époque du sel.

Les activités chimiques ont commencé à Marseille avant ce siècle. C'est la quasi-interruption du commerce à partir de 1793 qui a provoqué la première mutation avec l'adoption du procédé Leblanc pour la fabrication de l'acide sulfurique et du carbonate de soude. L'État a protégé rapidement la nouvelle industrie, et ce jusqu'en 1860, pour le plus grand profit des entrepreneurs et exploitants du lignite de Gardanne et de la houille du Gard. L'industrie est pourtant fragile puisqu'elle dépend de la savonnerie, grande consommatrice de soude et fort exigeante sur le plan de la qualité. Elle doit tenir compte de la forte concurrence européenne et des méfiances locales sur le plan sanitaire. La réponse à ces défis sont la délocalisation dans l'environnement rural provençal, une politique d'arrangements entre les fabricants sur le prix de la soude, et la recherche d'améliorations pour le savon (les oléagineux tropicaux).

À partir des années 50-60 le contexte se dégrade sur les plans de la fiscalité du sel, de la concurrence internationale, du coût du charbon local, du progrès technique (on préfère le procédé marseillais Boulouvard pour la fabrication de la soude à l'ammoniaque au procédé belge Solvay, pourtant plus rentable). Quand Solvay, qui s'installe à Salin de Giraud en 1892, concentre sa production et s'entend avec Péchiney, également installé dans ce village où il utilise le procédé Boulouvard, et les houillères de la région, tout en ouvrant sa propre carrière de calcaire à Cassis, les Marseillais font le choix de la dispersion. Le procédé Leblanc sera finalement abandonné en 1913.

À cette époque les fabricants locaux auront déjà trouvé de nouveaux débouchés pour leurs produits, du côté de l'agriculture, de l'acide chlorhydrique et de la colle. L'acide sulfurique sera utilisé pour tirer du pétrole brut l'huile de pétrole. Et, dans la

foulée, commence la prospection du pétrole dans le Caucase russe. Ainsi, sans jamais se fermer aux capitaux extérieurs les industriels marseillais auront su préserver leur spécificité.

Moins original est le volet social de cette histoire. Pour diverses raisons les entrepreneurs ont été très tôt conduits à adopter une formule sociale adaptée aux contraintes de leur industrie. Elle s'inscrit dans les pratiques du catholicisme social, que Solvay va développer largement, en inventant une forme de regroupement quasi-autarcique et pourvoyant aux besoins des salariés en matière de logement, de ravitaillement, de santé, d'éducation, de loisirs et même de première protection sociale.

Peu de chiffres (mais très significatifs), un souci constant du concret, de la clarté; un fil directeur et des thèmes majeurs bien présents; un style limpide, aisé, précis, simple. M. Daumalin, qui s'appuie sur des bases archivistiques importantes, met l'économie à la portée de tous les lecteurs. On ne peut que le féliciter du résultat.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Edme FAUSSILLON, *Sainte-Maxime. De l'agriculture ancestrale au tourisme-roi, 1789-1999*, préface de F. Pomponi, Nice, Serre éd. 2000, 310 p.

D'une thèse de doctorat de qualité Edme Faussillon a tiré un livre destiné au grand public cultivé (d'où l'abondance de l'image, heureusement choisie), facile à lire tout en restant rigoureux et précis. De la thèse subsiste un choix de cartes, de schémas, de tableaux statistiques simplifiés particulièrement parlants.

L'ouvrage est divisé en trois parties consacrées aux activités avant 1945, aux transformations survenues depuis 1945 et, enfin, à une étude de la population, de l'appropriation du sol, de l'habitat. Disons tout de suite notre gêne devant le troisième volet, au contenu essentiel, qui ne s'accroche pas très bien aux autres. C'est une simple question d'opinion.

Avant 1945 c'est le système méditerranéen classique, qui entre en crise dès la fin du XIX^e siècle (céréales, vigne, olivier, élevage, artisanat). Après 1945, c'est l'ère du tourisme dévastateur qui conduit à un effort récent de mise en ordre pour réconcilier l'homme avec le milieu. Bref c'est une histoire du passage de la Nature-reine à l'Homme-roi dans deux communes du littoral varois (Sainte-Maxime et le Plan de la Tour).

Une production céréalière toujours insuffisante, le phylloxéra, la concurrence ont durement secoué l'ancienne économie il y a un siècle. La mise en place du syndicalisme agricole, des coopératives, du Crédit agricole, lui ont permis de se maintenir autour de la vigne tout en abandonnant une grande part du sol cultivé à l'arbre, qui envahit la majeure partie du terroir au XX^e siècle. Depuis 1945 le tourisme dicte sa loi. Longtemps réservé à l'élite sociale (la cité ne rivalise évidemment pas avec Cannes et Nice) il a fortement changé dans les années 50 (tourisme de masse mais aussi de la résidence secondaire) en même temps que s'implantait une population de plus en plus importante de retraités, ce qui a poussé à une politique d'équipements collectifs dont la forêt, jusqu'alors abandonnée, a commencé à bénéficier. Ce sont sans doute les pages les mieux venues, où passent les silhouettes de V. Margueritte, de Jules Ferry,

de M. Chevalier, de Paul Géraldy, les souvenirs du casino, des hôtels, des restaurants huppés, de la plage, du golf et des nuits maximois.

Il s'agit donc d'un ouvrage très riche, à recommander particulièrement aux historiens qui ne pourraient se reporter à la thèse originale.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Émile BONIFFACY, *Évolution sociale d'une commune provençale pendant sept siècles. La Gaude (Alpes-Maritimes)*, S.I, éd. Alandis, 2001, 415 p.

Alors maire du village, plus tard cofondateur de la bibliothèque du Musée Fragonard à Grasse, Émile Boniffacy a publié en 1912 cette copieuse monographie villageoise.

Cette réédition (sans correction des quelques fautes d'orthographe de l'original) réjouira sans doute les amoureux du passé de La Gaude; l'historien professionnel y trouvera moins son compte: l'œuvre est typique de l'érudition de la fin du XIX^e siècle. Après un chapitre d'ouverture géologique, cinq chapitres historiques sont suivis sans beaucoup de logique par les institutions, la féodalité, les guerres depuis la fin du XVI^e siècle, les institutions religieuses, les services publics (sic), la propriété et les cultures, les revenus particuliers. En annexe les dénombrements de la population depuis la fin du XVII^e siècle (non critiqués), la liste des officiers municipaux depuis 1599 (des noms, jamais de « qualité »), les analyses sommaires de sept cadastres entre 1610 et 1910 qui montrent la poussée de la vigne et des oliviers depuis la fin du XVIII^e siècle. Le livre s'achève sur des relevés de prix et de salaires beaucoup trop dispersés.

Si la bonne volonté de l'auteur est évidente, la sûreté de sa démarche historique est moins claire. On a l'impression qu'il ne fait pas de différence entre Parlement et Cour des Comptes et que pour lui arrêt du Conseil et arrêt d'une cour souveraine (p. 68, 69) sont identiques. Avec cette réserve, la séparation de La Gaude du territoire de Saint Jeannet est très précisément racontée (ch. 4).

La vie municipale n'est vue qu'à travers le prisme institutionnel, mais les institutions ne sont pas toujours correctement évoquées (p. 107) ou présentées (p. 109, 110, 114, 263). On glanera dans ces pages beaucoup d'éléments concrets sur la vie municipale. Les mêmes remarques peuvent être faites pour la plupart des chapitres qui suivent, où l'anecdote et le détail remplacent la vision globale. L'économie n'est guère présentée que dans son état final.

En son temps l'ouvrage a dû être tenu pour très satisfaisant. Les historiens contemporains qui sont soucieux d'être lus en dehors des cercles d'initiés y trouveront sans peine ce qu'attend le public des amateurs d'histoire. En termes de communication la forme compte autant que le fond.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Catherine LONCHAMBON, *Les bacs de Durance, du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Aix, Publications de l'Université de Provence, 2001, 401 p.

La thèse de Catherine Lonchambon s'inscrit dans un des fronts pionniers de la recherche, jusqu'ici peu représenté en Provence. Elle concerne la principale rivière provençale, autrefois axe de circulation et obstacle importants dont le franchissement n'a été vraiment assuré qu'à partir du XIX^e siècle. Elle est divisée en trois parties: localisation des bacs, caractéristiques, exploitation. Les aspects techniques (très) y tiennent la plus grande place mais l'auteur sait élargir sa vision, notamment dans la troisième partie.

Le secteur étudié est essentiellement celui de la basse Durance, en aval de Mirabeau. Après avoir dégagé les facteurs de localisation et d'utilisation des bacs (proximité de voies romaines et de peuplements sédentaires, données naturelles, événements historiques qui ont conduit dès le Moyen Âge à la stricte limitation du nombre des bacs, intérêts économiques des communautés voisines, présence de foires épisodiques) l'auteur s'attache aux modalités du transport (accès, types de bateau, utilisation, modes de déplacement, etc.).

En troisième partie sont examinés un certain nombre de points de nature économique: tarifs des péages, franchises et privilèges, bilan financier. La propriété (aux mains des seigneurs mais aussi d'ecclésiastiques, de nobles et « bourgeois ») se caractérise par un fort émiettement et la faiblesse de l'emprise comtale. L'exploitation est assurée par les propriétaires ou des fermiers avec bail de 1 à 6 ans. Ces fermiers viennent de la terre, de l'artisanat, de la boutique, parfois du notariat. Ceux-ci confient les tâches techniques à des bateliers. Ici et là surgissent de véritables mini-dynasties.

Mal connus, les tarifs semblent assez homogènes dans l'espace et dans le temps. Leur rapport est pénalisé par le grand nombre d'exemptions qui doivent le réduire (le seigneur et les siens, les habitants des communautés d'implantation, etc.). Le livre se termine sur une interrogation relative à la rentabilité des bacs. On regrettera ici l'absence d'étude des flux financiers (mais était-elle possible?): les informations rassemblées permettent surtout d'établir une hiérarchie des bacs, Noves et Mirabeau étant logiquement les plus importants.

Au total, un ouvrage remarquable d'érudition qui ressuscite de manière passionnante l'une de ces activités sans lesquelles le grand commerce terrestre n'aurait pu se développer.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Noël BLACHE, *Histoire de l'insurrection du Var en décembre 1851*, Sl, 2001, 145 p.; Charles GALFRE, *Le matricule 505 est mort au bain. Mourre le pacifique*, 157 p., Marseille, éd. J. Laffitte, 2001.

Les deux livres sont relatifs à la courte résistance des républicains varois au coup d'État de 1851, le premier étant postérieur d'une vingtaine d'années aux faits. Il est muni d'une courte préface de l'auteur du second.

Plus qu'un historien (p. 94) Blache affiche des qualités de conteur voire de détective. C'est un journaliste engagé qui se paie ici et là le luxe de l'objectivité (on

aurait dit à l'époque: de l'impartialité) tout en esquissant une réflexion sommaire et limitée sur les causes de l'échec. Son œuvre avait déjà été publiée. L'édition de 2001 n'ajoute rien aux précédentes. C'est donc un document, fondé sur des enquêtes sur le terrain, dans la presse et dans les archives. Pour sa part M. Galfré a exploité systématiquement les archives locales ou parisiennes et lu les historiens importants.

Que dire du premier livre? C'est un récit à la gloire d'insurgés démocrates, républicains, proches de l'angélisme, face à d'affreux méchants tous réactionnaires bon teint, où tout est agencé pour faire pleurer sur le sort des victimes de Louis-Napoléon. La seule réflexion que se permet l'auteur est une tentative d'explication de l'échec final, imputé à l'indécision, à la naïveté, à la division, aux hésitations, pour tout dire à l'amateurisme des chefs et particulièrement du « général » Duteil. Plus au fond courent d'autres fils directeurs, l'assimilation des seuls insurgés au peuple souverain et le prétendu unanimité dans la défense de la République, alors que l'on peut repérer dans le récit des remarques secondaires qui font douter de ce point de vue.

Fallait-il absolument rééditer le texte original? Du point de vue de l'éditeur, de l'idéologue, du simple curieux du passé, oui. L'historien aurait préféré une édition critique.

Le second veut raconter la brève histoire de Marius Mourre, l'un des insurgés de Cuers, mort au bagne de Cayenne en 1858. Il s'agit en fait surtout de l'histoire politique générale du Var dans les années 1850. Il a un côté littéraire gênant, car l'on se demande parfois ce qui est invention. Mais l'effort de rigueur méthodologique est incontestable, comme l'est la volonté de mettre en situation totale le personnage.

Mourre apparaît épisodiquement. D'une famille paysanne aux sentiments plutôt républicains et démocrates, Mourre a été membre de la « Jeune Montagne ». Militant actif avant le coup d'État il ne paraît pas avoir joué de rôle majeur dans la résistance à Louis-Napoléon. Tout au plus peut-on y voir un exemple de ces meneurs occasionnels locaux. Il sera directement impliqué dans la mort d'un gendarme à Cuers et dans les violences qui l'ont accompagnée, mais rien n'a été prouvé. Pourtant il a été condamné au bagne. Y a-t-il eu « haine de classe » dans le comportement du maire conservateur L. Barrallier? L'auteur paraît l'affirmer (p. 93), mais sans preuve ou référence. C'est le principal défaut de l'ouvrage: il n'y a jamais de référence bibliographique ou archivistique. C'est dommage, car l'exemple du Var et de Cuers, minutieusement analysé, démonte bien le système répressif des régimes autoritaires affichés ou masqués.

Derrière l'histoire de Mourre on croit deviner les animosités personnelles sous les oripeaux politiques. Ne pouvait-on creuser de ce côté, par exemple en cernant les réseaux du pouvoir municipal et des conflits fonciers?

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Joseph PIEGAY, *Révolution et vie à Vinon de 1789 à 1800*, Vinon, association Résonances, 2004, 139 p.

C'est la réédition revue et augmentée d'une brochure parue en 1989. L'ouvrage compte 18 courts chapitres chronologiques et, *in fine*, 21 documents d'époque,

reproduits en *fac simile* avec transcription. Ceux-ci valent surtout pour eux-mêmes comme curiosités, sauf le Cahier des doléances de 1789 qui révèle l'attachement aux prérogatives des États de Provence (à réformer) et aux privilèges de la province, une forte hostilité à la prééminence aixoise et à la tutelle de l'Intendance sur les communautés.

Le travail est méritant. Il plonge très concrètement nos contemporains dans le passé de la commune grâce à des documents bien choisis, significatifs, d'abord en apparence aisés; grâce à des présentations sobres et claires des événements (mais sans référence et on se demande quelle est la part de l'invention).

On relèvera des faiblesses. Connaissant mal les anciennes institutions provençales et l'histoire de la province l'auteur ne sent pas les spécificités du Cahier (p. 7, 12). Tributaire de la vieille légende de l'exemption fiscale des privilégiés il ne perçoit pas que l'encadrement de leurs biens ne concerne que les « biens nobles » et les biens « de l'ancien domaine de l'Église » (p. 29).

Mais il note la profondeur des tensions entre possédants et pauvres (perceptible dès le début), souligne le poids de la question foncière dans la vie publique sous la Révolution, l'entrée en politique des éléments les plus déshérités (traditionnellement exclus depuis la fin du XVI^e siècle en général), enfin l'importance de la question des subsistances.

Ce livre constitue donc une bonne entrée en matière pour une étude approfondie de la Révolution à Vinon.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Marie-Claire AMOURETTI, Georges COMET (éd.), *Agriculture méditerranéenne. Variété des techniques anciennes*, Aix, Publications de l'université de Provence, Cahier d'histoire des techniques n° 5, 2002, 295 p.

Bien connus par leurs recherches en matière d'histoire des techniques les deux éditeurs de ce recueil se proposent de « montrer les liens entre la matérialité rurale et toutes les formes de la société, la nécessité d'une approche pluridisciplinaire de ces questions ».

Quatorze articles sont présentés. Ils touchent l'Antiquité (2), le Moyen Âge (5), l'époque « moderne » (2). Sont évoqués l'Italie (1), l'Espagne (2), le Languedoc (1), la Provence (5), le littoral (1), les Pyrénées (1), le Maroc (1). Outre le moulin (5) on trouve des études sur la forêt (1), l'élevage (2), la vigne et l'olivier (2), les techniques d'exploitation (3). C'est dire la richesse du volume qui vaut autant par ses mises au point ponctuelles que par l'importante leçon méthodologique qui s'en dégage.

Les articles sont organisés autour de trois thèmes: environnement et outillage (3), productions et sociétés (5), transformations agricoles et sociétés (5). Les deux derniers sont classiques. Le premier couvre des démarches synthétiques, qui s'intéressent à des régions plus ou moins vastes. On y voit comment les nécessités techniques, économiques et financières ont conduit à l'organisation d'un pouvoir local fort. Dans l'exemple de la haute Provence médiévale on aura en sus une forte synthèse sur les activités des campagnes au bas Moyen Âge. Côté espagnol c'est la mise en valeur d'une continuité relative entre Moyen Âge et Antiquité et de l'interaction étroite

entre techniques, milieux humains et pratiques culturelles. L'olivier en Italie et la forêt en Languedoc médiévaux ont fait aussi l'objet d'une présentation globale.

La part faite à l'archéologie est belle dans la plupart des articles, comme source documentaire prépondérante ou en association avec d'autres types de document. Elle conduit, par exemple, à conclure à la prééminence de la viande de bœuf (et de cerf) dans l'alimentation du littoral provençal antique et à son recul tardif devant le porc et le mouton, ou à suivre dans l'élevage pyrénéen, sur la longue durée, le recul du lait au profit de la laine et de la viande. On ne s'étonnera pas de sa lourde présence dans les fort suggestives monographies consacrées au moulin.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Jacques-François LANIER, *Le général Joseph Servan de Gerbey (1741-1808). Pour une armée au service de l'Homme*, Valence, SRIG, 2001, 260 p., préface de M. Vovelle.

Issu de la petite noblesse, « libéral », girondin, thermidorien, bonapartiste, Servan a été deux fois très brièvement ministre de la guerre en 1792. Militaire sans génie il a laissé plusieurs écrits. Pourtant il reste mal connu.

L'ouvrage présenté n'épuise pas le sujet. Il ne s'agit pas, en effet, d'une biographie à proprement parler (les éléments relatifs à la vie et à la carrière de Servan sont évoqués en quelques pages) mais plutôt de ce que l'on pourrait qualifier de dossier préparatoire. Les déficiences formelles sont nombreuses. Le point central (l'œuvre théorique de Servan) n'a pas fait l'objet de l'étude critique systématique que l'on pouvait attendre après le rapport des jugements d'un certain nombre d'historiens.

Tel qu'il est, le livre de M. Lanier mérite que l'on s'y arrête. Il faut, pour commencer, méditer la préface de M. Vovelle qui en tire toute la substantifique moelle. Et puis se poser la question centrale: le dossier étant ce qu'il est, comment expliquer la promotion fulgurante (si elle fut brève) de Servan en 1792 ?

Ses écrits le montrent homme de conviction incontestablement, modérément réformateur, observateur plein de bon sens de la situation finale du royaume (p. 172), capable d'éclairs quand il considère les relations internationales sous le Directoire. Accordons-lui le bénéfice du doute contre les accusations de malhonnêteté lancées contre lui (l'auteur n'apporte pas d'élément décisif).

Est-il homme d'action ? Ou capable de réfléchir globalement avant l'action ? Son analyse de la guerre dans l'*Encyclopédie méthodique* de Panckouche, ou dans son *Histoire des guerres des gaulois et des français en Italie* (avec raison tombée dans l'oubli !) révèle son aptitude à la digression, au classement théorique, son goût pour les « si » après l'événement appliqués à la politique de Louis XIV. On n'a pas fait appel à Servan pour les Affaires étrangères, mais il appartenait à l'équipe qui, avec l'aveuglement que l'on sait, a déclenché l'aventure militaire.

Ce seraient donc les idées de Servan en matière militaire qui lui auraient valu sa promotion politique. Tirées de l'expérience propre de l'officier qu'il avait été, elles sont exposées avant 1789 (*Le soldat-citoyen*) et à ses débuts (*Projet de constitution*). Elles sont cohérentes, systématiques, audacieuses par certains côtés,

même si elles vont moins loin que d'autres et bien souvent paraissent l'aboutissement d'une évolution commencée depuis Louis XV, même si elles sont affaiblies par le fanatisme du détail qui n'apporte rien mais peut faire impression aux « bleus ».

Son premier mérite est d'avoir compris (plus ou moins) que l'on ne pouvait transformer l'Armée sans toucher à l'ordre social (les privilèges), aux mentalités (la « naissance »), à l'État (la fiscalité). Le second, d'avoir rappelé que la guerre ne peut être une fin en soi, même s'il ne faut pas en avoir peur. Le troisième d'avoir osé proposer de faire passer le soldat de l'état de chair à canon à celui de membre à part entière du corps social, d'où le refus du recrutement étranger; un service militaire pour tous, à géométrie variable; l'attention portée à la formation, à l'avancement (ancienneté et mérite), à la rémunération, à la discipline, au système de récompense ou encore l'idée du soldat-agriculteur. S'agit-il pour autant d'une « armée au service de l'homme » suivant la formule de l'auteur ?

Il est permis de s'interroger. Servan envoie à l'armée les « inutiles » sociaux de l'hôpital et des œuvres de charité, même les moins de seize ans (sous condition). Il rêve d'une militarisation de la société dès le stade de l'éducation (on nage en pleine Antiquité).

Que vaudrait cette armée ? Servan la disperse dans tout le pays pour la rapprocher des populations, méprise ou sous-estime l'arme à feu (il en est resté au début du XVI^e siècle!), veut tout prévoir et tout réglementer. Rien sur les armes techniques, notamment la Marine. Rien sur le débat majeur qui oppose partout la Plume à l'Épée et qui n'a rien d'anecdotique.

Servan était dans « les bons principes », avec tout ce que cela couvre de fumeux, d'utopique, de retour en arrière. Pas d'ambitions visibles. Une tête apparemment « politique » pour une inévitable et authentique révolution des forces armées. La Gironde n'avait pas tellement d'hommes de ce genre à sa disposition. Et il avait une expérience de la chose militaire. Ses « amitiés » firent le reste. Tout au moins c'est ce que l'on peut supposer en refermant le livre de M. Lanier.

F.-X. EMMANUELLI



Gabriel AUDISIO et alii, *Identités juives et chrétiennes. France méridionale XIII^e-XIX^e siècle*. Études offertes à René Moulinas, Aix, Publications de l'université de Provence, 2003, 304 p.

René Moulinas a enseigné dans le cadre des universités d'Aix et d'Avignon et a commencé par se faire connaître par ses recherches sur les juifs, d'abord sa thèse importante sur *Les Juifs du pape*. Ses collègues médiévistes et modernistes ont donc tenu à lui faire hommage d'une série d'études faisant une large place à cet aspect dominant de sa recherche. Six portent sur le Moyen Âge, dix-sept sur l'époque « moderne », une sur le XIX^e siècle après 1815. Dix traitent du problème juif, quatorze du christianisme.

À six exceptions près, c'est d'histoire provençale et comtadine qu'il est question. À une exception près (« Les émancipations des juifs de France ») il s'agit d'études érudites de cas très précis.

Outre l'intérêt que toutes présentent au fond, certaines constituent des exemples méthodologiques tout à fait notables: « l'excommunication des juifs » (N. Coulet), « les parentés juives comtadines de quelques néophytes aixois » (D. Iancu-Agou), « les signes de l'hérésie en Provence » (G. Audisio), « la statuette de l'Enfant-Jésus d'Apt » (R. Bertrand), « la peste, le juif et le protestant » (M. Ferrières). Deux, tout à fait dans l'air du temps, montrent bien comment on peut (et doit, si c'est possible) élargir l'histoire du fait religieux à l'histoire politique: la romanisation des collèges savoyards à Avignon au XVII^e siècle (F. Meyer) et l'imbrication du religieux, du social et du politique à Carpentras (P. Fournier). Classiques dans leur démarche, les articles de M. Hayez, d'Y. Grava et de M. Venard présentent une communauté (les juifs de Carpentras), une micro-région (les juifs de l'étang de Berre) et un diocèse (Arles vers 1600). Les autres appartiennent à un genre ancien mais renouvelé par la rigueur, la finesse de l'analyse et l'insertion dans les contextes, celui de l'érudition historique.

On doit donc remercier ceux qui ont pris l'initiative de ce volume et de sa coordination.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

[Stéphanie BRIDOUX], *Organic Provence 1949-1999*, SI, 2001, 91 p.

Couronnée par le prix de recherche du Comité d'histoire de la Sécurité sociale de la région PACA, cette maîtrise d'histoire présente la Caisse de retraite des commerçants (créée après la loi du 17.6.1948 sur les régimes autonomes d'assurance vieillesse) qui, avec maintenant 35 000 cotisants s'occupe de 51 000 retraités dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse. Le nombre de ceux-ci a été multiplié par 13 en un demi-siècle, celui des cotisants par 2. L'ouvrage présente tour à tour l'organisme administratif (le C.A.) puis le personnel et son activité.

Le passage du suffrage indirect au suffrage direct, dans un contexte de crise du commerce traditionnel a fait passer le pouvoir des mains des notables à des éléments plus politisés comme le CID-UNATI tandis que la participation électorale s'accroissait. Mais il n'y a pas eu de véritables ruptures internes.

À partir de 1972 la dégradation de la situation financière a entraîné l'intervention de l'État, la fin de l'autonomie du CA au profit de la Caisse Nationale et du directeur de la Caisse Régionale. Le CA est devenu avant tout une chambre de réflexion et de proposition en matière de défense du régime particulier des retraités. Ainsi l'activité d'ORGANIC ne s'est pas ralentie, comme en témoigne l'augmentation de son personnel et son adaptation permanente aux nouvelles techniques de gestion. Une statistique des prestations servies aurait été appréciée.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Michel VERGÉ-FRANCESCHI, *Dictionnaire d'histoire maritime*, Paris, R. Laffont, coll. « Bouquins », 2002, 2 vol., 1 500 p.,

C'est un travail considérable: 93 collaborateurs (dont six « provençaux » : G. Buti, J.-M. Devaux, B. Liou, J.-L. Miège, D. Panzac, J. Viviers; et deux corses : A.-M. Graziani, A. Serpentine) et dans les 2 000 articles. Toutes les époques sont présentes. Tous les aspects importants de l'histoire maritime sont abordés dans des articles copieux et denses renforcés d'éléments de bibliographie: sujets de technique de navigation, grandes questions, grands ports, grandes batailles, navires, hommes de mer. C'est une mine inépuisable pour les enseignants et les historiens.

La Provence (46 occurrences) et la Méditerranée (112) tiennent une place honorable. Pour la première, on verra les mots: Albert de Chesne, Amiral de Provence, Henri de Valois-Angoulême, Antibes, Arnoul, Aube Hyacinthe Théophile, Barras de La Penne, Barras de Saint-Laurent, Chabert, Cogolin, Jacques de Cuers, Coulomb, Entrecasteaux Joseph Antoine de Bruny d', Fabry de Fabrègues Louis, Forbin Claude, Fréjus, Ganteaume Honoré Joseph Antoine, Glandevès-Castellet, Grasse François Joseph Paul de, Grimaldi Charles, Grognard Antoine, Hesmivy de Moissac Jean Louis, Hyères, Lenche, Maîtresse (la Grande), Marseille, Martigues, Missiessy Burgues de, Orves, pointu, préfet maritime, Provence, Raymondis d'Allons, Roux de Corse Georges, Saint-Tropez, Sicié, Suffren bailli de, Thomas Pierre de, Thomassin de Peynier Louis, Toulon, Valbelle Jean-Baptiste de, Vence Gaspard, Vernet Joseph, Villeneuve Pierre Charles Jean Baptiste.

La vision n'est ni purement française (la place réservée à l'étranger est honorable), ni étroitement maritime (en économie les termes et notions essentiels sont traités). Michel V.-F. avait placé la barre haut: le défi a été relevé et gagné.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Gian Savino PENE VIDARI (éd.), *Les Sénats de la Maison de Savoie (Ancien régime – Restauration) / I Senati sabaudi fra antico regime e restaurazione*, Turin, G. Giappichelli editore, 2001, 342 p.

Ce livre réunit quinze des vingt-trois communications présentées au 121^e Congrès national des sociétés savantes tenu à Nice. Elles ont pour auteurs des historiens du droit italien et français et sont axées majoritairement sur le premier XIX^e siècle.

L'accent est évidemment mis sur les textes juridiques, analysés pour eux-mêmes ou dans leurs rapports avec d'autres textes ou avec la pratique. Le territoire en cause est celui du duché de Savoie puis du royaume de Piémont-Sardaigne.

Le public potentiellement touché sera plus large que ne le laissent supposer ces prémices. En effet, derrière l'analyse des cas qui intéresse au premier chef le juriste et l'historien de la société (rapt et séduction, atteintes à l'Église, assassinat, pratique testamentaire – M. Carlin, O. Vernier, M. Ortolani, P.-L. Malausséna) et la présentation de ces tribunaux supérieurs qu'étaient les « sénats » savoyards (S. Tombacini Villefranche, P. Casana, A. Lupano, L. Sinisi) transparait l'une des questions centrales

de l'Histoire, celle des rapports entre « droit » (au sens large) et « politique » (aussi au sens large). Outil d'encadrement étroit de la société, le Droit, par ses acteurs, devient modérateur et préparateur des évolutions futures de la législation. Outil bien réel par ses textes et la jurisprudence, le Droit est aussi outil virtuel par les potentialités qu'il recèle, ce qui en fait un levier majeur de la transformation politique dès les temps « modernes » (M. Bottin et la Chambre des Comptes de Turin, G.-S. Pene Vidari et la culture juridique des Sénateurs, E. Mongiano et la compétence des Sénats).

Les deux contributions de B. Berthier et B. Courtin relatives à René Favre de la Valbonne, magistrat du XVIII^e siècle victime de la vindicte de ses confrères pour son « programme réformateur » de la justice, sont très longues. L'une insiste sur la modernité de ses propositions. L'autre tente de les replacer dans le débat sur « l'État baroque ».

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Romain H. RAINERO, *Les Piémontais en Provence. Aspects d'une émigration oubliée*, Nice, éd. Serre, 2001, 304 p.

On sait la place tenue par l'émigration italienne en France. Entre 1851 et 1926 les effectifs des gens de la péninsule ont décuplé dans huit départements provençaux (sauf le Vaucluse) et alpins, passant de 35 000 à 325 000, dont, suivant les sources, de 35 à 50 % de Piémontais.

À l'origine du départ, la misère des campagnes (l'unification politique n'est pas en soi bonne, on l'oublie un peu trop à notre époque) et le mirage français, sur fond d'indifférence de la classe politique italienne, à l'exception des impérialistes.

L'émigrant présente deux visages, celui du saisonnier, très ancien, ou celui du parti sans retour, cas le plus fréquent. Il s'en va seul, ou bien avec des gens de son âge ou de son sexe, ou bien en famille. Son objectif est indéterminé ou s'inscrit dans une espèce de « chaîne villageoise » qui l'amènera là où sont établis ses compatriotes.

Classiques sont ses activités: mendicité, petits métiers de l'itinérance, travaux pénibles sans qualification, nourrice. Avec l'installation, domesticité, vêtement, bâtiment et bien d'autres métiers de l'industrie, voire du commerce. Classiques sont les modalités de la localisation géographique dans le cadre urbain.

L'accueil réservé aux italiens n'a jamais été simple. Au début beaucoup de méfiance et même d'hostilité, mais aussi beaucoup de sympathie pour des gens travailleurs, peu exigeants, sans problèmes, culturellement proches (surtout dans le Midi). Plus tard leur arrivée a été facilitée par la présence des premières générations de migrants définitifs, en même temps que dans les milieux ouvriers pouvait se manifester un net courant de rejet (affaire d'Aigues-Mortes, 1893) et que la montée des nationalismes dans les deux pays attisait méfiance et rancœurs (affaire de Marseille, 1881). La période mussolinienne a exacerbé les tensions, particulièrement dans les départements visés par l'irrédentisme romain.

La manière de s'intégrer a peut-être aussi pesé dans la balance. Ne se sentant pas vraiment en terre étrangère les émigrés ont longtemps opté (si l'on peut dire) pour la francisation. Le choix de la naturalisation ne s'est amplifié que très tardivement. Dans le contexte international de l'époque il y avait là matière à méfiance du côté français.

Sur le plan général des phénomènes migratoires le livre n'apporte donc rien de bien neuf. Pour qui a lu M. Terrisse et le docteur Collomb sur la migration alpine en Provence avant la Révolution on est en terrain de connaissance. La thèse de M. Terrisse, tel article de M. Vovelle peuvent faire penser que manquent des pages sur la marginalité ou sur les pratiques matrimoniales. Certains pourront regretter que les rapports avec les corses du continent n'aient pas été abordés (il est vrai que la recherche serait très « pointue »).

Mais ce livre n'est pas seulement l'œuvre d'un historien professionnel. Son originalité tient dans l'appel systématique aux témoignages des politiques italiens et surtout des acteurs de la migration, qui donne à l'ensemble une chaleur exceptionnelle.

F.-X. EMMANUELLI



Paul GONNET, *La réunion de Nice à la France*, Breil-sur-Roya, éd. du Cabri, 2003, 343 p.

Le regretté Paul Gonnet était un historien d'une grande distinction. Il nous en offre une dernière fois la preuve.

L'annexion de Nice a déjà été étudiée. Il ne s'agit donc pas d'une œuvre absolument originale ni d'une relecture bouleversant les acquis de la recherche. L'auteur se propose de nous faire comprendre et revivre de l'intérieur un événement dont les résultats stupéfiants du plébiscite d'avril 1860 ont masqué l'étrangeté.

D'une grande complexité naturelle et historique, zone frontalière secouée par la plupart des guerres des siècles passés, le comté était à la fois provençal, italien et français. Généralement bien intégrées au système sarde ses élites étaient paradoxalement tournées vers Marseille (dont l'emprise commerciale était prépondérante) et la France (culture littéraire et souvenirs de la période révolutionnaire et impériale).

Le ralliement à la dynastie de Turin s'est opéré en 1815 sans difficulté mais aussi sans enthousiasme. La personnalité de Charles-Félix, l'évolution relativement libérale sous Charles-Albert ont rallié oligarchie et classes moyennes, dans un contexte de francisation croissante des catégories supérieures. Il en a été ainsi pendant quarante-cinq ans. Pourtant en deux mois du printemps 1860 la population dans sa quasi-totalité s'est convertie à la religion française, avec enthousiasme ont raconté les contemporains et comme l'a transmis pieusement la tradition scolaire française.

Paul Gonnet montre d'abord comment une longue crise a lentement miné l'attachement à Turin. On retiendra particulièrement les contrecoups provoqués dans les catégories supérieures comme dans le peuple nissart par la politique d'italianisation de la vie publique et de l'école; la remise en cause de la franchise du port de Nice et la préférence accordée à Gênes dans un contexte de blocage ou même de dégradation de l'économie du comté; l'ensemble de la politique religieuse royale. L'évolution économique n'a pourtant pas empêché la montée en puissance des entrepreneurs, des membres des professions libérales et juridiques, tous liés par une bonne communauté d'intérêts et de culture et, moins proches du pouvoir turinois que la vieille aristocratie, et l'extension de leur emprise sur l'arrière-pays.

Paris n'a formulé que tardivement, progressivement, d'une manière hésitante, ses prétentions sur la Savoie et Nice (pourtant une des constantes de la politique étrangère française depuis le XVI^e siècle). Évoquée à Plombières, la question est abordée frontalement après Solferino. Cavour a alors compris que la cession des deux territoires était le prix à payer pour l'appui français à sa politique italienne. Il s'est vite résigné, en dépit de fortes réticences pour Nice. Les historiens, les politiques, se sont depuis focalisés sur le plébiscite.

Dans l'esprit de Napoléon III (qui pourrait ne s'être rallié à l'idée qu'assez tard) comme dans celui de Cavour, il ne pouvait s'agir que d'une formalité. Sinon comment expliquer le secret qui a entouré le traité du 12 mars 1860 (qui décidait le transfert), l'annonce de son contenu juste avant le vote, la publication de l'adieu du roi avant le scrutin ? Qu'ont pu penser des électeurs auxquels pouvait paraître quasiment imposé le vote positif (il fallait écrire son opposition, quand le « oui » disposait de bulletins imprimés) ?

La campagne électorale a été typique de l'époque (dans les formes) et des campagnes référendaires de notre temps : apparemment pas de débat au fond, concret, ceci étant réservé aux politiques.

La portée de l'ouvrage de Paul Gonnet est donc considérable. Il démontre, sur un exemple précis, un mécanisme de consultation que nous connaissons trop bien, qui rend finalement vain et illusoire le système de la consultation populaire quand les dirigeants ont fait leur choix. C'est la question centrale du rapport entre pouvoir et élites sociales.

Bien écrit, copieusement et fort bien illustré, cartonné, sur papier glacé, le dernier livre de Paul Gonnet mérite une place de choix dans la bibliothèque des passionnés d'histoire, lecteurs éclairés ou spécialistes. Il peut être aussi offert comme cadeau culturel. Un beau cadeau, alors.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Marc ORTOLANI, Olivier VERNIER, *Le Temps et le Droit*. Actes des journées internationales de la Société d'Histoire du Droit, Nice 2000, Nice, éd. Serre, coll. Actual, 2002, 258 p., Préface de Michel Bottin.

Autour du double thème de l'organisation rationnelle et volontariste du Temps par le Droit et de l'effet du Temps sur le droit se sont tenues des Journées scientifiques d'une grande densité.

Dix-sept communications d'origines diverses (France, Espagne, Italie, Allemagne, Pologne, Canada) sont présentées dans cet ouvrage d'un abord souvent difficile pour qui n'est pas juriste ou n'a pas l'esprit juridique. On y trouve une série d'interventions très techniques sur l'usucapion en Espagne, l'effet rétroactif de la légitimation en droit canon, la grosseesse avant mariage en Galice, la substitution et le majorat, le principe de l'annualité budgétaire, le Statuto Albertino et le référé législatif.

Plus généraux, de bonne taille, accessibles et portant à la réflexion, de gros articles montrent comment la législation et/ou la pratique contemporaine(s) ont pris en compte les dispositions antérieures en matière de temps et réglé les problèmes sou-

levés par l'apparition d'une législation d'inspiration libérale et compatissante pour le criminel (transmission du patrimoine en pays basque, la succession Babaud de la Chaussade en 1792, les orientations de la législation révolutionnaire contre le principe de perpétuité pour le futur comme pour le passé, la pratique anglaise).

Tout à fait intéressante, enfin, s'avère l'étude de la pré-Révolution dauphinoise où l'on voit comment le temps local est utilisé contre le temps monarchique pour préparer l'accès au pouvoir des professionnels privés du droit, et comment la destruction du temps local est en germe dans cette entreprise.

On mettra à part deux recherches, l'une relative au voyage en Italie de F.C. von Savigny, l'autre au débat sur la durée du service militaire en France avant 1914.

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

LIAME, bulletin historique publié à Montpellier (Université Paul Valéry, 34199 Montpellier Cedex 5)

Liamé (le lien, en langue d'oc) est une publication du Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries. Il paraît depuis sept ans, au rythme de deux numéros par an, alternant numéros généralistes et numéros thématiques et couvrant la période XVI^e-XXI^e siècle.

Pas de spécialisation, à l'image du centre. Le champ géographique n'est pas que languedocien, et tous les domaines de l'histoire y trouvent leur place.

S'agissant d'une publication de type universitaire, le bulletin est pourvu d'un comité scientifique et d'un comité de lecture. Son contenu est tout à fait accessible aux amateurs d'histoire.

Signalons les numéros consacrés à la Représentation de l'espace (1), aux Minimes de Béziers (3), à la Société et la culture à Montpellier (4), aux Pouvoirs publics et à la Ville en Méditerranée occidentale (5), au Tombeau de Narcissa (7), à l'Argent dans la ville en Méditerranée occidentale (8), à Bossuet et les protestants (10).

F.-X. EMMANUELLI

*
* *

Gianni MOMBELLO (dir.), *La correspondance d'Albert Bailly*, vol. IV, années 1652-1653. Introduction, transcription, commentaire, philologique et historique par Giorgia Puttero, Aoste, Académie Anselme, 2001, 416 p.

Le père Albert Bailly (1605-1691), savoyard, nommé prédicateur ordinaire d'Anne d'Autriche en 1653, a laissé une correspondance assez considérable conservée par l'Archivio di Stato de Turin. Elle couvre la période 1643-1685 et compte environ 800 pièces.

À cette époque le principal destinataire est la duchesse douairière de Savoie, Christine de France. Albert Bailly la renseigne sur les événements de Paris, quoi qu'il

en soit souvent absent à cette époque, en s'attachant à ce qui touche à la Savoie. Il s'agit d'une transcription soignée, éclairée par de très copieuses notes et appuyée sur une abondante bibliographie. Un index malcommode (qui renvoie au numéro du document et non à la page) permet une consultation assez facile.

La Provence apparaît rarement, par de petits côtés, sous forme de brèves mentions : Marie de Brancas, marquise d'Ampus, agent de Mazarin ; l'évêque de Glandevès, F. Faure, qualifié de confident d'Anne d'Autriche. Le Languedoc est beaucoup mieux traité, au moins au nombre des citations.

F.-X. EMMANUELLI

*
* * *

Le Pasteur Samuel Vincent à l'aurore de la modernité. Actes du colloque Samuel Vincent (Nîmes, 21-22 novembre 2003).- Société d'histoire du protestantisme de Nîmes et du Gard. 2004.

La société d'histoire du protestantisme de Nîmes et du Gard a eu l'heureuse idée, sous l'impulsion du pasteur Roger Grossi, d'organiser, en 2003, un colloque sur Samuel Vincent. Le nom de ce théologien protestant du XIX^e siècle (1787-1837), bien connu de ceux qu'intéresse l'histoire de l'Église protestante, ne survit pourtant guère à Nîmes que dans celui d'un pensionnat de jeunes gens, jadis école préparatoire au ministère pastoral, et bien peu d'historiens sont familiers du personnage.

« L'un des artisans du renouveau du protestantisme dans notre pays » : ainsi le qualifie, dans son allocution qui sert d'introduction au volume, le maire de Nîmes, M. Jean-Paul Fournier. Très riche, ce colloque, en seize communications magistrales, évoque la personnalité hors du commun, les nombreuses publications et les vues parfois prophétiques de ce pasteur nîmois, polyglotte formé à Genève, que le pasteur Grossi traite d'« *européen* », dont le professeur Jacques Poujol décrit les rapports avec les théologiens anglais et écossais, et le professeur Pierre Yves Krischleger ceux avec Eichhorn.

International, en effet, le colloque l'était à la fois par ses participants et par le nombre de sujets abordés, parmi lesquels nous citerons « Kant et Samuel Vincent », où Roger Grossi expose excellentement ce que le pasteur doit au philosophe, et ce en quoi il s'est détaché de lui. Ses rapports avec le méthodisme et le Réveil, étudiés par le pasteur David Facchin, sa controverse avec Lamennais, évoquée d'une part par le professeur William Edgar, d'autre part par le professeur Yolande Fourchard-Gounelle, peuvent paraître des temps forts du colloque, pourtant tout aussi passionnant par les autres communications, parmi lesquelles nous nous bornerons à mentionner celles du pasteur Jacques Galtier sur la situation du protestantisme en France de 1787 à 1810 - indispensable prélude à la compréhension de notre personnage -, du professeur Patrick Cabanel sur la conquête de la modernité, et du professeur André Encreveu sur « Religion et christianisme ».

Tirant les conclusions des travaux du colloque, le professeur André Gounelle soulignait à la fois la richesse des analyses et des aperçus, et la difficulté d'en faire la

synthèse, s'attachant à en marquer deux aspects essentiels : l'action de cet artisan du « néo-protestantisme », bien différent de celui du XVI^e siècle, et, par ailleurs, l'actualité de Samuel Vincent, son appel à l'avenir. À l'heure où l'on rappelle la loi de 1905, qui aurait paru si utopique aux Français du premier XIX^e siècle, la pensée et les publications de Samuel Vincent, simple pasteur provincial, ne devraient laisser personne indifférent, et tout curieux d'histoire religieuse sera reconnaissant au pasteur Roger Grossi, qui lui a consacré sa thèse de doctorat (1999), d'avoir suscité et organisé cette fructueuse rencontre.

Madeleine VILLARD

*
* *

Dominique IOGNA-PRAT, *Études clunisiennes*, Paris, Picard, 2002, 312 p. Collection « Les médiévistes français, 2 ».

Recueil de plusieurs articles parus dans différentes revues et mélanges entre 1988 et 1998, l'ouvrage proposé par D. Iogna-Prat dans la collection des Médiévistes français s'enrichit d'une Introduction développée expliquant les intentions de l'auteur.

Deux questions retiennent principalement son attention :

- le rôle des sources, non seulement pour bien connaître l'histoire de Cluny aujourd'hui, mais au moment même de leur création, dans leur lien avec l'histoire de Cluny au fur et à mesure de son déroulement. Le choix des documents à créer à un moment donné reflète les intentions de l'auteur de la source ou de son commanditaire : volonté d'organiser (statuts, coutumes...), de créer des exemples par l'hagiographie, de constituer des références de mémoire par l'institution de fêtes ou le relevé des actes écrits (cartulaires, vies des abbés, chroniques...);

- la place de Cluny dans la société chrétienne du XI^e siècle et de la première moitié du XII^e siècle : l'auteur insiste en montrant comment Cluny, église monastique au départ (910), devient église universelle, référence, modèle, non seulement pour la vie monastique, mais aussi pour toute l'église cléricale.

Les différents articles ou contributions repris développent l'un ou l'autre de ces aspects, accompagnés d'un appareil critique mis à jour des derniers articles ou publications parus sur le sujet.

Le premier chapitre est consacré à l'hagiographie clunisienne, laquelle naît à propos de l'abbé Maïeul, saint Maïeul (954-994), avant celle de ses prédécesseurs (Odon par exemple, 927-942) ou successeurs (Odilon, 994-1049; Hugues de Semur, 1049-1109). Ce qui amène l'auteur à se poser la question de savoir s'il a existé un modèle de sainteté abbatiale clunisienne, fourni par Maïeul, et à insister sur l'importance de l'hagiographie dans la transmission de l'histoire de Cluny, au-delà même du ressort de l'abbaye bourguignonne.

Le thème du deuxième chapitre, « La Croix, le moine et l'Empereur : dévotion à la Croix et théologie politique à Cluny autour de l'an 1000 », permet à l'auteur de montrer l'importance et le rayonnement d'une dévotion particulière à Cluny, celle à la Croix du Christ, dont l'abbaye conserve un fragment dans un reliquaire. L'abbé

Odilon s'y attache particulièrement, composant des textes à sa gloire, instituant des fêtes particulières dans la liturgie. Mais la Croix, symbole de la mort du Christ, l'est aussi de sa puissance, de sa royauté divine; elle est alors prise également comme symbole par d'autres puissances, laïques, et notamment par l'empereur; et devient, plus généralement encore, le symbole du souverain chrétien, dépassant donc largement, là encore, le cadre monastique.

Touchant les plus grands, souverains du monde, Cluny s'adresse également aux autres laïcs, grands ou moins grands. C'est l'objet du troisième chapitre, sous le titre « La place idéale du laïc à Cluny: d'une morale statutaire à une éthique absolue? »

Les exemples de grands, empereurs, rois, grands « seigneurs », entrant au monastère ou lui faisant de grandes largesses (saint Gérard, duquel Odon écrit lui-même une *Vita*, Guillaume de Provence, le libérateur des Sarrasins...), racontés dans les hagiographies, entraînent d'autres conversions, et des adhésions à une morale définie, par Cluny, statutaire, dit l'auteur, mais comme s'il s'agissait d'une éthique absolue, valable pour tout chrétien du début du XII^e siècle.

La mort constitue l'un des points d'ancrage de la spiritualité clunisienne. C'est Odilon qui institue la commémoration des défunts le 2 novembre. Le souvenir des morts passe par l'enregistrement des dons faits à cette occasion, *donationes ad sepulturam*. Les moines sont requis pour la prière des défunts, en même temps qu'ils savent s'adresser à la Vierge et aux saints comme intercesseurs. La crainte de la mort, l'aide qu'on peut attendre du patron de Cluny, saint Pierre, entraînent une « comptabilité considérable des morts », du fait qu'elle est ouverte à des morts « ordinaires ». C'est le thème développé dans le quatrième chapitre, montrant par ce « contrôle des mémoires » l'influence universelle de Cluny.

Dans le chapitre 5, D. Iogna-Prat aborde la question des rattachements de maisons monastiques à Cluny, à partir de l'exemple de Romainmôtier, rattaché à Cluny dès 928-929, sous l'abbatit d'Odilon. C'est donc aussi l'occasion pour l'auteur de revenir sur les débuts de Cluny, « Cluny avant Cluny », époque où n'apparaît pas encore l'ecclésiologie clunisienne qui ne prendra son plein essor qu'avec Odilon. Il préfère parler, pour la période antérieure, de réseau monastique, marqué par la réforme monastique du IX^e siècle, la tradition du « multi abbatit » se développant surtout à partir du premier privilège d'exemption accordé par le Pape, en 998, et étendu à toutes les dépendances de Cluny en 1024.

Dans le chapitre suivant, intitulé « La geste des origines de l'historiographie clunisienne, XI^e-XII^e s. », l'auteur, tout en regrettant l'absence d'analyses typologiques des récits de fondations, revient lui-même sur la genèse de cette historiographie, constituée volontairement par les abbés et dans des buts très précis. Les premiers récits ne sont élaborés que vers 1030-1050, soit plus d'un siècle après la fondation de Cluny. Hugues de Semur, abbé de 1049 à 1109, donne à l'historiographie un élan important, et Pierre le Vénéral (1122-1156) la considérera comme nécessaire pour la défense du modèle clunisien, au moment où apparaissent d'autres ordres.

La vie de saint Maieul, la première du genre, écrite par Odilon (voir *Agni immaculati*, de D. Iogna-Prat, 1988), fonde l'histoire du monastère sur les apôtres. Les récits de Raoul Glaber, dans les mêmes années 1030, évoquent la transmission des

usages de saint Benoît. Il s'agit de fonder l'historiographie sur des bases irréfutables. Avec Hugues de Semur, apparaît la nécessité de composer des cartulaires, et c'est l'occasion, pour l'auteur du présent ouvrage, de reprendre très précisément l'étude et la critique des trois cartulaires A, B, C connus de l'abbaye. Mais aussi de réhabiliter la mémoire d'Odon, abbé négligé dans l'histoire de Cluny.

Dépassant la période directement traitée par ces « Études clunisiennes », le Moyen Âge, l'auteur termine l'ouvrage, au chapitre 7, par un bond de plusieurs centaines d'années, pour évoquer le millénaire de la fondation de Cluny, en 1910, et observer comment, en ce début du *xx^e* siècle, était connue l'historiographie de Cluny et quelle pouvait être encore son influence. L'auteur observe comment et par qui fut célébré le millénaire, en Bourgogne principalement, quatre ans à peine avant le déclenchement de la première guerre mondiale. Il insiste sur le renouveau des études historiques entre 1870 et 1914, le développement des sociétés savantes, le début de l'engouement pour les commémorations, mais il rappelle aussi les lois sur les congrégations ou de séparation de l'Église et de l'État, les liens entre intellectuels et catholicisme, la dévotion au Sacré-Cœur, et même le rôle de Cluny dans la recherche de la paix. Cluny demeure le symbole de la liberté de l'Église, Cluny est français face à l'empire allemand, érudits y compris, qui ne sont pas invités...

Ce dernier chapitre n'est certainement pas le moins intéressant, dans le contexte historique de l'époque, mais alors que Cluny ne jouit plus de la même audience universelle que mille ans auparavant.

Complété d'un état des sources et des manuscrits, et d'une abondante bibliographie actualisée, ce recueil d'articles, et les interrogations qu'il pose, devraient intéresser tout historien du Moyen Âge, période où l'influence de Cluny, quelle que soit la question traitée, civile ou religieuse, est considérable. Les Provençaux eux-mêmes, dans cette région où Cluny a si largement essaimé, trouveront grand intérêt à la lecture de ces pages.

Remercions D. Iogna-Prat d'avoir su, dans un langage clair et une présentation aérée, bien découpée à l'intérieur des chapitres et de l'introduction, proposer cette synthèse de l'histoire de Cluny dans ses origines, par une critique approfondie de l'hagiographie au service de l'évolution du monastère vers un modèle universel.

Arlette PLAYOUST